

COMMUNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE

LAMAZIÈRE-BASSE



Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

Lamazière-Basse, le 23 mai 2024,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

Le vendredi 3 mai 2024, à 20h,

salle des associations, bâtiment de l'école.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Mise en place d'une ligne de trésorerie
2. Aide consentie par la commune aux familles – voyage scolaire
3. Mise en place de la fongibilité des crédits
4. Adhésion au groupement de commandes d'achat des Syndicats Départementaux d'Énergies (FDEE 19)

❖ Questions diverses

Les dossiers correspondants sont consultables en mairie.

Bien cordialement,

Le maire,

Jean-Pierre DELBEGUE.

Pièces jointes :

- Formulaire de procuration